

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 25 FEVRIER 2026

Le 25 février 2026 à 15 heures 00, les membres de l'Association CAPTOGO, régulièrement convoqués, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

L'Assemblée est présidée par son Président, Monsieur Bernard Besançon, qui ouvre la séance et salue les participants.

L'ordre du jour, tel que fixé dans la convocation, est soumis à l'Assemblée et adopté à l'unanimité.

Ordre du jour

- 1- Lecture du compte rendu de l'Assemblée Générale 2025 et rapport d'activité du Président
- 2- Rapport financier du trésorier et quitus du réviseur aux comptes
- 3- Vote des rapports
- 4- Élection de membres du Conseil d'Administration (renouvellement)
- 5- Compte-rendu de la délégation CAPTOGO au Togo
- 6- Discussion générales sur les prévisions pour 2026
- 7- Questions diverses

1- Lecture du compte rendu de l'Assemblée Générale 2025 et rapport d'activité du Président

L'Assemblée Générale 2025 s'est tenue en présentiel ainsi qu'en visioconférence.

Le compte rendu de l'Assemblée Générale 2025 est lu puis soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité.

Le Président présente ensuite son rapport d'activité pour l'exercice 2025. Il évoque les actions menées au cours de l'année ainsi que les principales difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.

2 – Rapport financier du trésorier

Le Trésorier, M. Étienne Meyer, présente les comptes de l'association CAPTOGO.

Il détaille les recettes et les dépenses engagées au titre des différentes activités de l'association et souligne les points positifs des actions menées au cours de l'année.

Il évoque également certaines difficultés rencontrées dans la gestion financière et précise que des améliorations pourraient être apportées pour faciliter le suivi des comptes, notamment ceux du CAFAB au Togo.

Rapport du réviseur aux comptes

Monsieur Bernard Guillemain prend la parole et procède à la lecture du rapport du réviseur aux comptes relatif à l'exercice 2025.

Il atteste avoir effectué toutes les vérifications et contrôles de la comptabilité de l'association CAPTOGO. Les investigations n'ont révélé aucune erreur ni omission. Les soldes bancaires sont conformes aux inscriptions des dépenses et recettes du grand livre journal, et la ventilation des montants dans les différents comptes s'avère exacte.

En conséquence, le réviseur aux comptes certifie que les comptes de l'exercice 2025 de l'association CAPTOGO, sise 41 A rue Principale, 68210 Gildwiller, reflètent fidèlement la situation financière de l'association.

3-Vote des rapports

Après quelques échanges entre les membres présents, le Président soumet les rapports au vote de l'Assemblée. Les rapports d'activité et financier sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

L'Assemblée Générale donne quitus au trésorier pour l'exercice 2025.

Madame Jacqueline MEYER est désignée comme réviseur aux comptes pour le prochain exercice.

La cotisation est fixée à 50 euros pour les associations et 20 euros pour les particuliers.

4- Élection des membres du Conseil d'Administration (renouvellement)

Il est procédé au renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration.

Monsieur Claude Ferre, représentant de l'association Yovotogo, informe l'Assemblée qu'il ne souhaite plus faire partie du Conseil d'Administration de CAPTOGO.

Cinq membres se portent candidats pour intégrer le Conseil d'Administration :

M. et Mme Marechal, M. et Mme Gerlein, M. Bernard Guillemain.

En tenant compte de l'avis des membres sortants et du souhait de non renouvellement de membres du précédent comité, l'assemblée générale entérine la liste suivante pour le nouveau comité de direction :

ALOVO Yawokuma	BESANCON Bernard	BURGART Christine
D'HONDT née MARTIN Chantal	GALLI Danielle	GERLEIN née GARCIA Dominique
GERLEIN Christian	GUILLEMIN Agnès	GUILLEMIN Bernard
MANCEAUX Jean-Claude	MARECHAL Nathalie	MARECHAL Franck
MEYER Etienne	PANOU Kodjo Martin	SALY Janine

Monsieur Bernard Besançon, Président de CAPTOGO, informe l'Assemblée qu'il démissionne de la fonction de Président et propose la candidature de Madame Agnès Guillemain au poste de Présidente de l'association.

L'Assemblée prend acte de sa décision et le nomme Président d'honneur .

Le nouveau bureau élu est formé par :

- Madame Agnès Guillemain : Présidente de l'association CAPTOGO
- Madame Christine BURGART : vice-présidente
- Monsieur Martin PANOU : vice-président
- Monsieur Bernard GUILLEMIN : vice-président
- Monsieur Yawokuma ALOVO : secrétaire
- Monsieur Etienne MEYER : trésorier
- Monsieur Bernard BESANCON : assesseur

5- Compte-rendu de la délégation CAPTOGO au Togo en janvier 2025

Madame Agnès Guillemain prend la parole afin de présenter le compte rendu du séjour effectué au Togo.

Elle informe l'Assemblée que la mission s'est déroulée dans de bonnes conditions et sans encombre. La délégation a rencontré l'équipe dirigeante du CAFAB afin de suivre l'évolution des réalisations en cours et d'échanger sur les projets à venir, dans le but de mieux identifier les besoins locaux et d'adapter les actions de l'association en conséquence.

La délégation a également eu l'occasion de rencontrer certaines autorités locales.

6- Discussion générales sur les prévisions pour 2026

Le nouveau bureau du Conseil d'Administration prévoit la tenue d'une prochaine réunion afin de discuter de l'avenir de CAPTOGO.

L'objectif sera d'identifier et de mettre en place des solutions adaptées pour assurer la pérennité et le développement des actions de l'association.

7- Questions diverses


Des échanges divers ont eu lieu entre les membres présents tant en présentiel qu'en visioconférence. Plusieurs associations présentes ont pu échanger entre elles.

Monsieur Claude Ferre de l'association Yovo Togo a exprimé son souhait de rapatriement de son matériel stocké dans l'entrepôt du partenaire Inter-Logistic de CAPTOGO afin de pouvoir l'envoyer au Togo par le biais de son partenaire basé dans la région de Nantes.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Bernard BESANÇON clôt la séance à 17 heures 35 minutes.

Fait à Gildwiller le 25 Février 2026

Le Secrétaire



Yawokuma ALOVO

Le Président de la séance



CAPTOGO
Collectif d'Associations
Pour le TOGO
41 a rue Principale
68210 GILDWILLER

Bernard BESANÇON

Rapport d'activité pour l'année 2025

L'année 2025 a été un peu compliquée pour CAPTOGO à l'image de la situation géopolitique mondiale.

Cela fait maintenant 2 ans que nous nous battons pour faire renouveler notre accord-programme auprès du gouvernement togolais, condition nécessaire pour l'acheminement de matériel humanitaire dans des conditions, notamment financières, acceptables. Dans un premier temps nous nous sommes heurtés à l'absence totale de procédure suite à une remise en question globale de la reconnaissance des organisations éligibles à de tels accords. Cette étape finalement franchie il nous a été demandé de renoncer à notre statut d'ONG internationale et d'opter pour celui d'association étrangère. Nous avons immédiatement engagé notre demande d'enregistrement auprès du Ministère de l'Administration Territoriale et ... presque un an plus tard le dossier est toujours à l'étude ! Nous nous retrouvons avec du matériel permettant de remplir un conteneur stocké chez notre partenaire Interlogistic, concernant plusieurs de nos associations ainsi que CAPTOGO lui-même. La situation est plus qu'embarrassante. Aux dernières nouvelles le récépissé de reconnaissance de CAPTOGO par ce ministère devrait nous être délivré au mois d'avril 2026. Avec notre représentant résident Charles Ihougan nous n'avons eu de cesse d'intervenir. L'absence de Gouvernement donc de Ministre pendant de longs mois n'a évidemment pas facilité la situation.

Après avoir attendu pendant près de 3 ans la finalisation d'une convention de partenariat Gouvernement-CAPTOGO pour partager la charge financière des formations au CAFAB il nous faut bien déchanter et renoncer à cette aide qui nous avait pourtant été proposée par les collaborateurs du Président de la République (aujourd'hui Président du Conseil). Pour au moins encore 1 an grâce aux conventions passées avec le fonds Terre d'Eau en Partage et l'association Togo 19 nous pouvons organiser des sessions de formation à raison d'une semaine par mois. L'avenir est pour le moins incertain et il nous faut redoubler d'ingéniosité pour ne pas renoncer aux fondements même de ce centre de formation qu'est le CAFAB.

Il convient malgré tout de modérer le caractère négatif de la situation par quelques nouvelles plus positives.

Grâce à nos bénévoles organisés autour de Agnès et Bernard (Guillemin) et Louis (Alovo) la fête anniversaire des 20 ans de CAPTOGO a été un réel succès, tant par son déroulement que par la participation de nombreux convives.

Pour des travaux d'aménagement dans les parcelles d'élevage et de maraîchage nous avons bénéficié d'une subvention de 8000€ du Conseil Régional du Grand Est et sommes en train de constituer un dossier de demande d'aide auprès de l'AMP (Agence

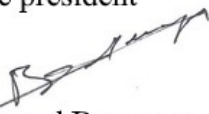
Micro Projets). Par ailleurs même si aucune convention formelle n'a pu être passée avec le Gouvernement togolais, ce dernier continue à nous accorder quelques aides : suite du projet SAFARI conduit par le ministère de l'agriculture (fourniture d'un broyeur de végétaux), appuis attendus du projet FSRP pour la production de provende pour volaille.

Enfin, le voyage au Togo de la délégation CAPTOGO en ce début d'année 2026 a permis des contacts fructueux avec les autorités locales : préfet de la région centrale, Conseil Régional de la région centrale (dont notre directeur du CAFAB M. Latif Gazari est membre et premier rapporteur de commission) , municipalité de Tchaoudjo1 avec laquelle une discussion est en cours pour acter une convention de partenariat avec le CAFAB. Plusieurs discussions sont également en cours avec les services déconcentrés du ministère de l'eau et de l'hydraulique, ainsi que ceux du ministère de l'énergie, en accompagnement des installations du CAFAB : entretien des forages et des panneaux photovoltaïques, batteries et onduleurs.

Bien évidemment ces soutiens devront être confirmés et consolidés.

Fait à Gildwiller le 25/02/2026

Le président



Bernard Besançon

ASSOCIATION CAPTOGO 2022-2025

résultat par nature

CHARGES	Année 2025	Année 2024	Année 2023	Année 2022	PRODUITS	Année 2025	Année 2024	Année 2023	Année 2022
Locations (3)	7 200,00								
Primes d'assurance (1)	99,00	122,00	120,00	234,00	Cotisations associations	350,00	250,00	600,00	600,00
Internet			31,54	28,66	Dons à CAPTOGO (2)	30 535,63	40 846,54	31 470,00	24 464,00
publicité communication (5)	60,00	40,00			annonceurs et tombola				
Petit équipement (6)	113,70				contribution diverses		250,00		
Voyages et déplacements (7)	4 419,89	4 439,94	1 700,00	189,00	Dons pour projet Bio (1)	14 000,00	5 220,00		
Frais Postaux et de télécom				170,00	Subvention (4)	6 500,00	33 200,00	4 500,00	3 640,00
petit matériel de bureau		123,50			Produits financiers	88,64	157,27	119,25	42,89
Services bancaires et assimilés (4)	180,65	176,42	87,00	99,50	Produits exceptionnels		473,60	215,22	351,00
charges repas/fête (2)	1 970,81	971,74	1 749,10		recette repas/fête (3)	6 783,50	4 435,00	4 763,80	
transport matériel				3 780,00	contribution transport	500,00		660,00	5 107,50
versement au Togo	39 000,00	81 800,00	32 360,00	26 362,00	cotisation individus	20,00	40,00	120,00	20,00
artisanat				417,00	stand Togo				
charges exceptionnelles		200,00	89,30		Lilo		120,20	127,01	573,31
TOTAL CHARGES	53 044,05	87 873,60	36 136,94	31 280,16	TOTAL PRODUITS	58 777,77	84 992,61	42 575,28	34 798,70
EXCEDENT DE PRODUITS	5 733,72	-2 880,99	6 438,34	3 518,54					

ACTIF			Année 2023	Année 2022
Compte courant Mulhouse	8 053,19	208,11	346,37	1 127,28
Compte de dépôt Mulhouse	7 489,20	9 600,56	12 343,29	5 124,04
TOTAL GENERAL	15 542,39	9 808,67	12 689,66	6 251,32

(1) : 5000€ de Togo 19 ; 9000€ de TEP

(2) : 7500€ d'Interlogistic ; 2710,63€ abandon de frais ; 20325€ don de particuliers

(3) : 1350 € Kirchberg ; 5433,50 Manspach

(4) : 100€ commune Gildwiller ; 6400 : Région Grand Est (part initiale de 8000€)

(1) : suppression protection juridique

(2) : 880,62 Kirchberg ; 1090,19€ Manspach

(3) : stockage matériel

(4) : 36€ banque a distance ; 27€ cartes ; 25,65€ tenue compte ; 92€ virement international

(5) : 20€ dossier AMP ; 40€ GESCOD

(6) : gélules pour atemisia (2024 et 2025)

(7) : 1719,89 avion ; 2710,63 abandon de frais

à Hartmanswiller, le 18 janvier 2026



le trésorier, Etienne MEYER